



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 03716

Numéro SIREN : 507 673 242

Nom ou dénomination : PRONOVA

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2017 sous le numéro de dépôt 7635

Désignation de l'entreprise : <u>Société PRONOVA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>101 RUE D'ANGERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
94150 RUNGIS			
Numéro SIRET* <u>5 0 7 6 7 3 2 4 2 0 0 0 1 6</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>13 11 22 01 31</u>	
		N-1 <u>13 11 22 01 21</u>	
		Net <u>3</u>	
		Net <u>4</u>	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial (1) AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
Autres participations CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société PRONOVA			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :967.....000.....)	DA	967 000	967 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	96 700	96 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	768 922	545 211	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	422 311	426 780	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	2 254 933	2 035 692
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	185 511	305 511	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	158 288	101 213	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 338	15 243	
	Dettes fiscales et sociales	DY	352 253	306 528	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 577	5 740	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	710 967	734 234	
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 965 900	2 769 926	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	648 420	548 820	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		42		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société PRONOVA

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	787 500	FH		FI	787 500	568 332	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	787 500	FK		FL	787 500	568 332	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	10 122		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	797 622	568 332	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	39 358	22 463	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 944	4 491	
	Salaires et traitements*					FY	487 310	358 308	
	Charges sociales (10)					FZ	197 394	147 493	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA			
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	24 000	4 500
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	757 006	537 255	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	40 616	31 077	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	399 540	400 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 197	4 111	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	404 737	404 111	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	5 100		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 015	8 857	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	11 115	8 857	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	393 622	395 254		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	434 237	426 330		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société PRONOVANéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	24		1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			23 275
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24		23 276
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	64		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			14 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	64		14 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(40)		9 276
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 886		8 826
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 202 382		995 719
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	780 071		568 938
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	422 311		426 780
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont $\left\{ \begin{array}{l} \text{produits de locations immobilières} \\ \text{produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)} \end{array} \right.$	HY			
	(3) Dont $\left\{ \begin{array}{l} - \text{Crédit bail mobilier *} \\ - \text{Crédit bail immobilier} \end{array} \right.$	HP			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK			
	(9) Dont transferts de charges	HX			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1	5 622		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DIFFERENCES REGLEMENTS CLIENTS FOURNISSEURS		64		24	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Société PRONOVA
101 RUE D'ANGERS

94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

CABINET SEROC AUDIT

70 A AVENUE DE NORMANDIE

PLA 222 BATE5

94150 RUNGIS

0145122778

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2009.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel dans le compte 649100 pour un montant de 5 142 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 902 287		11 500
TOTAL	1 902 287		11 500
TOTAL GENERAL	1 902 287		11 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 913 787	2 000 307
TOTAL			1 913 787	2 000 307
TOTAL GENERAL			1 913 787	2 000 307

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 100			5 100
Sur comptes clients	4 500	24 000	4 500		24 000
TOTAL	4 500	29 100	4 500		29 100
TOTAL GENERAL	4 500	29 100	4 500		29 100
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		24 000	4 500		
financières		5 100			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	91 620	0	91 620
Clients douteux ou litigieux	28 704		28 704
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17	17	
Impôts sur les bénéfices	2 083	2 083	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 373	1 373	
Groupe et associés	311 874	311 874	
Débiteurs divers	32 323	32 323	
Charges constatées d'avance	5 622	5 622	
TOTAL	473 615	353 291	120 324

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	96	96		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	185 415	122 868	62 547	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 338	8 338		
Personnel et comptes rattachés	87 454	87 454		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 680	128 680		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 850	135 850		
Autres impôts taxes et assimilés	269	269		
Groupe et associés	158 288	158 288		
Autres dettes	6 577	6 577		
TOTAL	710 967	648 420	62 547	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	119 957			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	9 670			9 670

Provision spéciale de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 531-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 531-2/11)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Néant

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2/21 et 532-6)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 531-2/3.2 et 531-2/6)

Néant

Opérations à long terme

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.531-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 342-7)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 622
Total	5 622

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	96
Dettes fiscales et sociales	135 158
Autres dettes	6 577
Total	141 832

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 622
Total	5 622

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.531-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 446/66 et 447/76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	4	
Total	7	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190 038
Total	190 038

Néant

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		600 000
Nantissement compte titres	600 000	
Total (1)		600 000

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant global de l'entreprise au 31/12/2013 s'élève à 10 698 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 337.23 heures, la valeur correspondante est estimée à 3 085,65 euros.

Information sur les parties liées

La société NOVELLO SNC DI NOVELLO SALVATORE détient 10,03% du capital de la Société PRONOVA.

Au cours de l'exercice, la société PRONOVA n'a enregistré aucune charge.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées Société NOVELLO SNC DI NOVELLO SALVATORE et PRONOVA s'élève à :

- compte fournisseur : 0 euros
- compte 455500 : 17 314 euros

La SAS PRONOVA détient 51% du capital de la SAS SFD.

Au cours de l'exercice, la société SAS PRONOVA a enregistré un produit de 12 K euros au titre de la rémunération de présidence et un produit de 12 K euros au titre de la prestation administrative.

Le solde des comptes suivant concernant les entreprises liées SAS PRONOVA et SAS SFD s'élève à :

- compte client : 0 euros.

La SAS PRONOVA détient 100% du capital de la SAS PRODIVA 3S.

Au cours de l'exercice, la société PRONOVA a enregistré un produit de 336 K euros au titre de la rémunération de présidence, un produit de 168 K euros au titre de la prestation administrative et un produit de 72 K euros au titre de la prestation qualité.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées PRONOVA et PRODIVA 3S s'élève à :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- compte client : 0 euros
- compte 418100 : 0 euros
- compte 455200 : 302 411 euros
- compte 455800 : 5 197 euros

La SAS PRONOVA détient 90% du capital de la SAS L'R BIO.

Au cours de l'exercice, la société PRONOVA a enregistré un produit de 84 K euros au titre de la rémunération de présidence, un produit de 72 K euros au titre de la prestation administrative et un produit de 36 K euros au titre de la prestation qualité.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées PRONOVA et L'R BIO s'élève à :

- compte client : 0 euros

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SASU 3 S	2 696 816	100.00	621 936
- 101 Rue d'Angers			
- 94150 RUNGIS			

- SAS L'R BIO	651 620	90.00	298 442
- 80 Avenue de Bretagne			
- 94150 RUNGIS			
- SAS SFD	66 175	51.00	84 969
- 101 Rue d'Angers			
- 94150 RUNGIS			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- Societa Agricola TERRE ASSOLATE	207 587	10.00	22 458
- MAZZARRONE			
- ITALIE			
- SARL LE POTAGER SUCRE	17 627	34.00	21 129
- Hameau de Poiseux			
- 58120 SAINT LEGER DE FOUGERET			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 965 899.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 787 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 422 310.87 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société PRONOVA a acquis 5% supplémentaires du Capital de TERRE ASSOLATE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

Société de Commissariat aux Comptes

3, rue du Docteur Dumont

92300 Levallois-Perret

Tél. : +33 (0)1 41 49 95 50

Fax : +33 (0)1 41 49 95 51

E-mail : groupegea@geaconseil.com

PRONOVA

101 rue d'Angers
94150 Rungis

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

PRONOVA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PRONOVA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

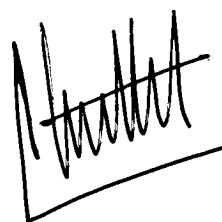
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned above the printed name.

François Caillet

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 913 787.00	5 100.00	1 908 687.00	1 902 287.00	6 400.00	0.34
	Créances rattachées à des participations	91 620.25		91 620.25	70 120.25	21 500.00	30.66
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	TOTAL II	2 005 407.25	5 100.00	2 000 307.25	1 972 407.25	27 900.00	1.41
	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et Comptes rattachés	28 704.00	24 000.00	4 704.00	601 073.02	596 369.02	99.22
	Autres créances	347 669.43		347 669.43	86 436.81	261 232.62	302.22
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	607 597.29		607 597.29	110 008.79	497 588.50	452.32
	Charges constatées d'avance (3)	5 621.69		5 621.69		5 621.69	
	TOTAL III	989 592.41	24 000.00	965 592.41	797 518.62	168 073.79	21.07
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 994 999.66	29 100.00	2 965 899.66	2 769 925.87	195 973.79	7.08

(1) Dont trait au bail

(2) Dont moins d'un an

(3) Dont plus d'un an

0.25

28 704.00

CABINET SEROC AUDIT

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 967 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	967 000.00	967 000.00		
	RESERVES				
	Réserve légale	96 700.00	96 700.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	768 921.63	545 211.16	223 710.47	41.03
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	422 310.87	426 780.47	4 469.60	1.05
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	2 254 932.50	2 035 691.63	219 240.87	10.77
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	185 415.10	305 372.03	119 956.93	39.28
	Concours bancaires courants	96.18	138.56	42.38	30.59
	Emprunts et dettes financières diverses	158 288.16	101 213.16	57 075.00	56.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 337.99	15 242.91	6 904.92	45.30
	Dettes fiscales et sociales	352 252.62	306 527.58	45 725.04	14.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 577.11	5 740.00	837.11	14.58
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL IV	710 967.16	734 234.24	23 267.08	3.17
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		2 965 899.66	2 769 925.87	195 973.79	7.08

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

648 419.88 548 319.65

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	787 500.00		787 500.00	568 331.93	219 168.07	38.56
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	787 500.00		787 500.00	568 331.93	219 168.07	38.56
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			10 121.68		10 121.68	
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			797 621.68	568 331.93	229 289.75	40.34
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			39 357.52	22 463.08	16 894.44	75.21
Impôts, taxes et versements assimilés			8 944.44	4 491.17	4 453.27	99.16
Salaires et traitements			487 309.93	358 307.96	129 001.97	36.00
Charges sociales			197 394.23	147 492.97	49 901.26	33.83
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			24 000.00	4 500.00	19 500.00	433.33
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			757 006.12	537 255.18	219 750.94	40.90
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			40 615.56	31 076.75	9 538.81	30.69
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Dont produits afférents à des exercices antérieurs
1) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)	399 540.00		400 000.00		460.00	0.12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 196.75		4 110.66		1 086.09	26.42
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	404 736.75		404 110.66		626.09	0.15
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 100.00				5 100.00	
Intérêts et charges assimilées (4)	6 015.11		8 856.99		2 841.88	32.09
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	11 115.11		8 856.99		2 258.12	25.50
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	393 621.64		395 253.67		1 632.03	0.41
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)	434 237.20		426 330.42		7 906.78	1.85
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23.67		1.05		22.62	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital			23 275.00		23 275.00	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII	23.67		23 276.05		23 252.38	99.90
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64.00				64.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			14 000.00		14 000.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	64.00		14 000.00		13 936.00	99.54
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	40.33		9 276.05		9 316.38	100.43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	11 886.00		8 826.00		3 060.00	34.67
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 202 382.10		995 718.64		206 663.46	20.76
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	780 071.23		568 938.17		211 133.06	37.11
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	422 310.87		426 780.47		4 469.60	1.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

Y compris : Produits concernant les entreprises liées
Y compris : Produits concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 965 899.66 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 787 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 422 310.87 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

La société PRONOVA a acquis 5% supplémentaires du Capital de TERRE ASSOLATE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2009.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel dans le compte 649100 pour un montant de 5 142 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	1 902 287		11 500
TOTAL	1 902 287		11 500
TOTAL GENERAL	1 902 287		11 500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			1 913 787	2 000 307
TOTAL			1 913 787	2 000 307
TOTAL GENERAL			1 913 787	2 000 307

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation		5 100			5 100
Sur comptes clients	4 500	24 000	4 500		24 000
TOTAL	4 500	29 100	4 500		29 100
TOTAL GENERAL	4 500	29 100	4 500		29 100
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		24 000	4 500		
financières		5 100			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	91 620	0	91 620
Clients douteux ou litigieux	28 704		28 704
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17	17	
Impôts sur les bénéfices	2 083	2 083	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 373	1 373	
Groupe et associés	311 874	311 874	
Débiteurs divers	32 323	32 323	
Charges constatées d'avance	5 622	5 622	
TOTAL	473 615	353 291	120 324

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	96	96		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	185 415	122 868	62 547	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 338	8 338		
Personnel et comptes rattachés	87 454	87 454		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 680	128 680		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 850	135 850		
Autres impôts taxes et assimilés	269	269		
Groupe et associés	158 288	158 288		
Autres dettes	6 577	6 577		
TOTAL	710 967	648 420	62 547	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	119 957			

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	9 670			9 670

Provision spéciale de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

(Code du Commerce Art.R 123-196-6°)

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186. al.4)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 531-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 531-2.11)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Néant

Catégorie	Mode	Durée
-----------	------	-------

Titres immobilisés

(PCG Art. 531-2.21 et 532-6)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence.

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196, PCG Art. 531-2.7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Evaluation des produits et en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°; PCG 531-2/3.2 et 531-2/6)

Néant

Opérations à long terme

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.531-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art.531-2/3)

Néant

Disponibilités en devises

(PCG Art. 342-7)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 622
Total	5 622

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	96
Dettes fiscales et sociales	135 158
Autres dettes	6 577
Total	141 832

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 622
Total	5 622

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.531-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 446/66 et 447/76)

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	4	
Total	7	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190 038
Total	190 038

Néant

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		600 000
Nantissement compte titres	600 000	
Total (1)		600 000

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2,9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2,9, Art. 532-12)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant global de l'entreprise au 31/12/2013 s'élève à 10 698 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 337.23 heures, la valeur correspondante est estimée à 3 085,65 euros.

Information sur les parties liées

La société NOVELLO SNC DI NOVELLO SALVATORE détient 10,03% du capital de la Société PRONOVA.
Au cours de l'exercice, la société PRONOVA n'a enregistré aucune charge.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées Société NOVELLO SNC DI NOVELLO SALVATORE et PRONOVA s'élève à :
- compte fournisseur : 0 euros
- compte 455500 : 17 314 euros

La SAS PRONOVA détient 51% du capital de la SAS SFD.

Au cours de l'exercice, la société SAS PRONOVA a enregistré un produit de 12 K euros au titre de la rémunération de présidence et un produit de 12 K euros au titre de la prestation administrative.

Le solde des comptes suivant concernant les entreprises liées SAS PRONOVA et SAS SFD s'élève à :
- compte client : 0 euros.

La SAS PRONOVA détient 100% du capital de la SAS PRODIVA 3S.

Au cours de l'exercice, la société PRONOVA a enregistré un produit de 336 K euros au titre de la rémunération de présidence, un produit de 168 K euros au titre de la prestation administrative et un produit de 72 K euros au titre de la prestation qualité.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées PRONOVA et PRODIVA 3S s'élève à :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

- compte client : 0 euros
- compte 418100 : 0 euros
- compte 455200 : 302 411 euros
- compte 455800 : 5 197 euros

La SAS PRONOVA détient 90% du capital de la SAS L'R BIO.

Au cours de l'exercice, la société PRONOVA a enregistré un produit de 84 K euros au titre de la rémunération de présidence, un produit de 72 K euros au titre de la prestation administrative et un produit de 36 K euros au titre de la prestation qualité.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées PRONOVA et L'R BIO s'élève à :

- compte client : 0 euros

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15 et Art. R 123-197; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SASU 3 S	2 696 816	100.00	621 936
- 101 Rue d'Angers			
- 94150 RUNGIS			

- SAS L'R BIO	651 620	90.00	298 442
- 80 Avenue de Bretagne			
- 94150 RUNGIS			
- SAS SFD	66 175	51.00	84 969
- 101 Rue d'Angers			
- 94150 RUNGIS			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- Societa Agricola TERRE ASSOLATE	207 587	10.00	22 459
- MAZZARRONE			
- ITALIE			
- SARL LE POTAGER SUCRE	17 627	34.00	21 129
- Hameau de Poiseux			
- 58120 SAINT LEGER DE FOUGERET			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

PRONOVA
Société par actions simplifiée au capital de 967 000 euros
Siège social : 69 rue de Perpignan
Bâtiment D3, 94150 RUNGIS
507673242 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2014**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 422 310,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	422 310,87 euros
A titre de dividendes	250.066,20 euros
Soit 25,86 euros par action	
Le solde	172 244,67 euros
En totalité au compte "autres réserves"	
qui s'élève ainsi à 941 166,30 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 2 004 866,30 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2014.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 250.066,20 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé aux associés que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Il est en outre rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source



par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2010	-	-
31/12/2011	200.169 €	200.169 €
31/12/2012	203.070 €	203.070 €

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 30 juin 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

